

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 13 mars 2018

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 février 2018
2. Campagne d'emplois du second degré- deuxième vague
3. Elections professionnelles 2018 : arrêt des effectifs (proportions hommes-femmes)
4. Approbation des capacités d'accueil en première année de master pour l'année universitaire 2018-2019
5. Compte financier et affectation des résultats

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 février 2018

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 6 février 2018 (16 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Approbation de la campagne des emplois du second degré- deuxième vague

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la publication de 15 postes supplémentaires d'enseignants du second degré dans le cadre de la seconde vague de la campagne d'emplois 2018 (16 pour – 0 contre – 2 abstentions).

3. Elections professionnelles 2018 : arrêt des effectifs (proportions hommes-femmes)

Le conseil d'administration arrête à l'unanimité des membres présents et représentés, les effectifs des personnels de l'établissement comprenant la part de représentativité d'hommes et de femmes dans le cadre des élections professionnelles 2018 (20 pour – 0 contre – 0 abstention).

4. Approbation des capacités d'accueil en première année de master pour l'année universitaire 2018-2019

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés les capacités d'accueil pour l'admission en première année de master pour l'année universitaire 2018-2019 (20 pour – 1 contre – 1 abstention).

5. Compte financier et affectation des résultats

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la certification des comptes de l'établissement (21 pour – 1 contre – 1 abstention) et autorise l'affectation du résultat aux réserves de l'établissement (20 pour – 1 contre – 2 abstentions).